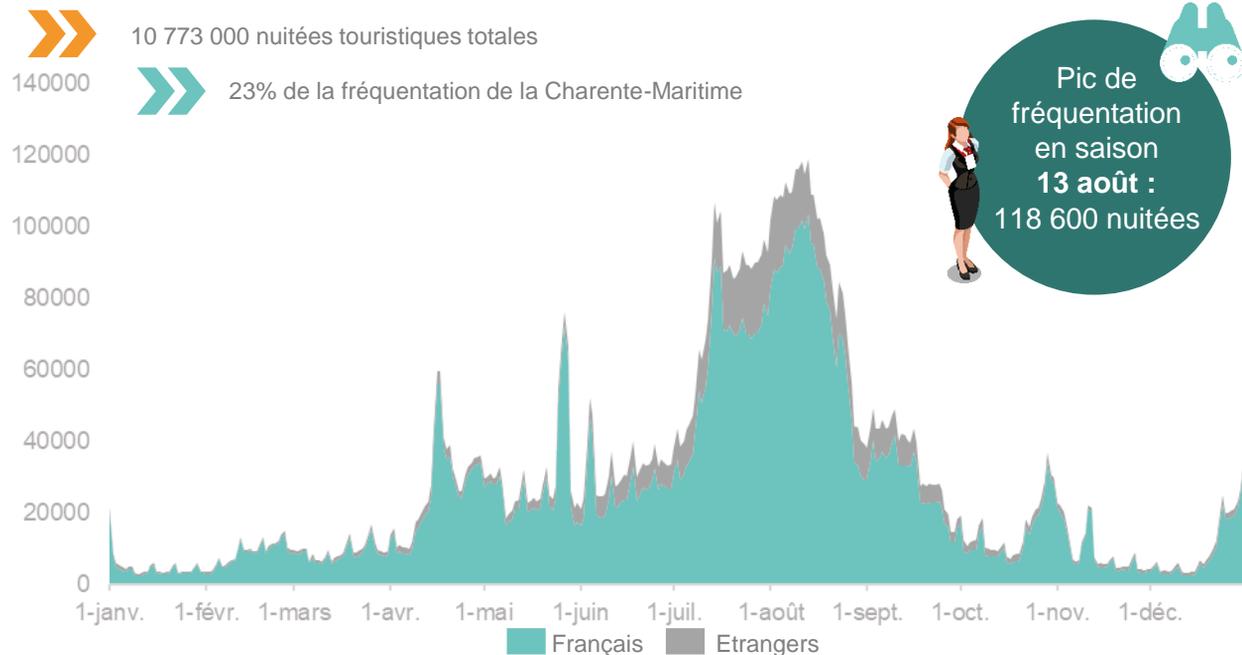




Marennes-Oléron

Bien comprendre les volumes : une nuitée touristique = 1 touriste vu entre 00h00 et 6h (cf. Déf. d'un touriste p2)

FRÉQUENTATION et nuitées touristiques

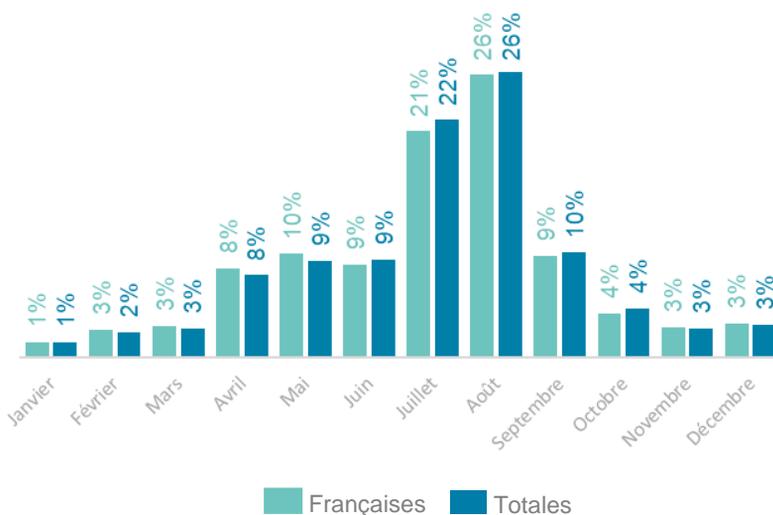


Saisonnalité touristique

Nuitées totales par saison

MARENNES-OLERON	CHARENTE-MARITIME
Avant-saison Avril - Juin	
26%	25%
Haute-saison Juillet - Août	
48%	45%
Après saison Septembre - Octobre	
14%	14%
Arrière saison Janvier - Mars / Novembre - Décembre	
12%	16%
SAISON Avril - Octobre	
88%	84%

Répartition mensuelle des nuitées



Durée moyenne de séjour

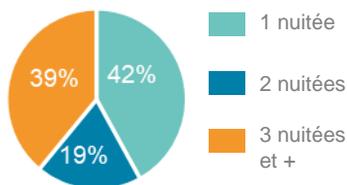
	MARENNES-OLERON	CHARENTE-MARITIME
Annuelle	3,8 jours	3,7 jours
En juillet/août	4,5 jours	4,6 jours



ORIGINE et nuitées touristiques

	Français	Etrangers
Ens. des séjours	82%	18%
Séjours 3 nuits & +	85%	15%

Répartition des séjours étrangers par nombre de nuitées



TOP 3 Nationalités

Total Nuitées

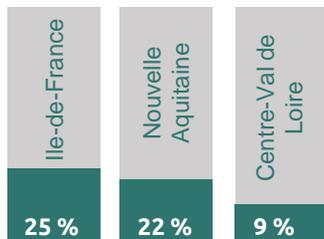


Ensemble des séjours



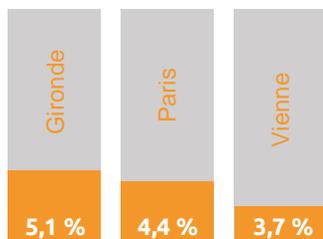
TOP 3 Régions

Régions

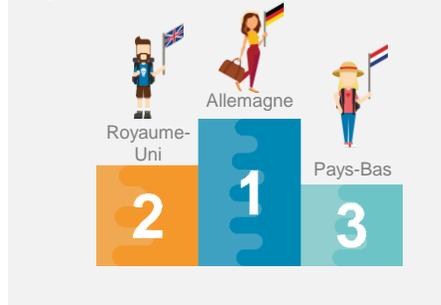


TOP 3 Départements

Départements



Séjours de 3 nuitées & +



EXCURSIONNISME

14 827 435 excursions
dont 22% en provenance du département

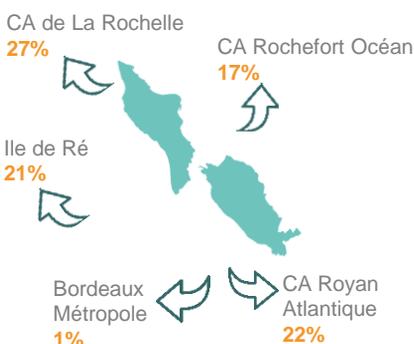
Répartition par saison

Avant-saison	27%
Haute-saison	36%
Après-saison	16%
Arrière-saison	21%

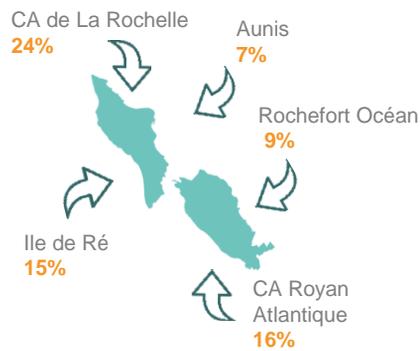


MOBILITÉ TOURISTIQUE

Où se rendent les touristes dormants sur le territoire (hors Marennes-Oléron) ?



D'où proviennent les excursionnistes en visite sur le territoire ?



MÉTHODOLOGIE et lexique

Flux Vision Tourisme est une solution innovante développée par Orange et co-construite avec le réseau ADN Tourisme. Ce dispositif est centré autour de la production d'indicateurs de mobilité à partir de l'analyse du déplacement des personnes via le réseau mobile.

Définition d'un touriste : Personne qui n'est ni résidente, ni habituellement présente dans la zone d'observation, ni résidente sur la zone de résidence (zone de présence majoritaire sur laquelle la personne doit passer au moins 22 nuitées) et qui a été vue de manière non récurrente sur cette zone : au maximum sur 4 semaines (au moins une fois par semaine) sur les 8 dernières semaines.

Le segment "touristes" comprend les touristes "classiques" de loisirs et d'affaires, ainsi que d'autres types de population qui répondent à la définition : transporteurs routiers qui passent la nuit dans le département, saisonniers ou personnes en mission professionnelle de moins de 22 nuitées dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie ou le tertiaire... Ces mêmes catégories de personnes sont observées dans un autre segment selon leur temps de présence et de récurrence sur le territoire.

Définition d'un excursionniste : Personne présente plus de 2h sur la zone d'observation, ne réalisant pas de nuitée la veille et le soir du jour étudié et présente moins de 5 fois en journée (5 journées distinctes) sur les 15 derniers jours.



Avant-saison : avril - mai - juin

Haute-saison : juillet - août

Arrière-saison : janvier - février - mars / novembre - décembre

Après-saison : septembre - octobre